

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2023

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	13
Date de convocation	30/10/2023
Date d'affichage	13/11/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20231108-2023-11-D07BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2023

Publication : 14/11/2023

L'an deux mil vingt trois, le huit novembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Agnès ROUX, Rachel FAVEAUX, Sophie KOLLROS, Frédérique SERRÉ, Jean-Noël LEPAGE, Esperanza LULLO, Yvon PERIDON, Christophe PUZIN, Pascal LEPAGE

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL

Absents excusés : Raoul PURSON donnant pouvoir à Frédérique SERRÉ, Julien FABER donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE, Magali PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN,

Frédérique SERRÉ est nommée secrétaire de séance.

OUVERTURE DE CREDITS FPIC

2023-11-D07BIS

Le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier de M. le Préfet de la Meuse l'informant que la commune est redevable de 5 349 € au titre du FPIC 2023 (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes).

Le conseil municipal décide d'ouvrir un crédit de 5 349 € à l'article 7392221

Il ouvre également des crédits complémentaires en recettes de fonctionnement :

- 1 408 € article 7022
- 3 941 € à l'article 70388 (autres redevances et recettes diverses).

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.